

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

Réaction du secteur des valeurs mobilières du Québec au budget provincial 2014

L'ACCVM félicite le gouvernement pour sa détermination à adopter une politique budgétaire saine et réduire le déficit; déçue qu'on ne se soit pas occupé des problèmes du marché des PAPE

Québec, le 4 juin 2014 – Dans sa réaction au budget du Québec 2014, l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a déclaré que les mesures budgétaires annoncées aujourd'hui sont bien accueillies par le secteur des valeurs mobilières du Québec.

Selon Richard Morin, directeur général à l'ACCVM, les sociétés de courtage en valeurs mobilières membres de l'ACCVM se félicitent particulièrement de l'engagement du gouvernement d'éliminer le déficit budgétaire au cours de l'exercice financier 2015-2016. Une fois cet objectif atteint, la priorité devrait être accordée au remboursement de la dette de la province et à la réduction du fardeau fiscal des ménages et des entreprises, ce qui permettra de relancer l'économie dans un proche avenir.

« Nous savons qu'il s'agit d'un budget "de transition" et nous nous attendons à ce que des réformes structurelles soient annoncées avec la mise sur pied de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et de la Commission sur la révision permanente des programmes », a déclaré M. Morin. « Le but des réformes structurelles devrait être la réduction du rôle du gouvernement dans l'économie et l'instauration de conditions permettant au secteur privé de jouer pleinement son rôle et créer des emplois et de la richesse pour tous les Québécois ».

« Il n'y a pas de doute que l'élimination du déficit budgétaire de la province qui s'élève à 3,1 G\$ est la prochaine étape indispensable pour aider le Québec à retrouver son dynamisme économique et sa prospérité. On l'attend depuis un bon moment et l'ACCVM espère que le gouvernement maintiendra résolument son objectif de vivre selon ses moyens ».

Cependant, l'ACCVM est déçue de constater que le budget n'a pas tenu compte de la [recommandation de l'ACCVM](#) de publier un énoncé de principes afin de relancer au Québec le marché des PAPE actuellement en difficulté. L'ACCVM continuera à travailler avec les parties intéressées du secteur privé pour raviver le marché des PAPE et elle espère que la

Commission d'examen sur la fiscalité québécoise se penchera sur l'impact des impôts sur les sources de capitaux disponibles aux entreprises québécoises.

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [160 membres](#) qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage – qui emploient environ 10 000 personnes au Québec – sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les entreprises. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

Pour plus d'information, visitez le site accvm.ca

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Responsable des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 687-5475 (ligne directe au bureau)
416 320-6920 (cellulaire)
mgotzamanis@iac.ca